

Gland mutualise son site Internet avec Prilly

Un échange de bons procédés va permettre aux deux communes vaudoises de partager leurs frais de développement

Prilly et Gland se sont mises d'accord pour partager leur modèle de site Internet. Cette standardisation leur permettra de mettre en commun le développement de leurs prestations en ligne et d'en partager les coûts.

Concrètement, Gland offre son modèle de site Internet à Prilly. Grâce à cela, la Commune de l'Ouest lausannois économisera les frais de développement d'un nouveau site, qui, pour Gland s'élevaient à 200 000 francs. En mutualisant leurs efforts, chaque Commune profitera du travail de l'autre.

Pour Gérard Cretegny, syndic de Gland, c'est une aubaine: «Nous pourrions profiter gratuitement des éléments que Prilly apportera pour continuer à développer notre propre site Internet.»

Sous l'impulsion d'une motion du Conseil communal, la Municipalité prillérane s'est engagée à revoir complètement le site de la commune. «Chaque fois que l'occasion se présente, nous cherchons des synergies entre les collectivités publiques, explique le syndic, Alain Gillièron. Nous cherchons toujours la solution optimale financièrement et pragmatiquement. En réduisant les coûts, nous permettrons aux citoyens de s'y retrouver.» Toujours en consultation, ce projet de mutualisation devrait voir le jour en fin d'année.

Mandaté par Prilly, l'ancien conseiller d'Etat François Marthaler, aujourd'hui à la tête d'une entreprise informatique, a eu l'idée d'approcher la Commune de Gland pour la convaincre de partager son modèle de plate-forme Internet. A ses yeux, la mutualisation des sites Internet représente «une révolution» pour les communes. «J'espère que d'ici à l'année prochaine une dizaine d'entre elles auront pris part au projet, ce qui permettra de diviser les coûts par dix.» **K.B.**